

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada 635, 8° Avenue S.-O., bureau 1300 Calgary (Alberta) T2P 3M3 Télécopieur : 866-246-6893

AMENDMENT / MODIFICATION 002

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission à l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du Fournisseur ou de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada Bureau 1300 635, 8° Avenue S.-O. Calgary (Alberta) T2P3M3

Title-Sujet : Conservation des bâtiments historiques – lieu historique national du Canada de Lower Fort Garry			
Solicitation No. – N° de l'invitation 5P420-18-0095/A		Date : 11 juin 2018	
GETS Reference No. – N° de référence du SEAOG: PW-18-00828624		Amendment No N $^{\circ}$ de la modif. : 002	
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :			
at – à on – le 14 h 14 juin 2018	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR		
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: □ Destination: ☑ Other-Autre : □			
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Jen Maheu			
Telephone No. – N° de téléphone		Fax No. – N° de télécopieur :	
403-292-8502		866-246-6893	
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :			
See Herein – Voir aux présentes			

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) – À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE (dactylographier ou écrire en lettres moulées)

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur o	ou de l'entrepreneur
	•
Address – Adresse	
	10 C. A. T. A. III.
Name of person authorized to sign on behal	
Nom de la personne autorisée à signer au no	om du fournisseur ou de l'entrepreneur
Titale – Titre :	
Time Time.	
Telephone No N° de téléphone :	
receptione No IV de tereptione :	
Faccimile No. Nº de téléconies .	
Facsimile No N° de télécopieur :	
	1
Signature	Date
·- • · · · · ·	****



Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-18-0095/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Jen Maheu

File Name - Nom du dossier

Conservation des bâtiments historiques – lieu historique national du Canada de

Lower Fort Garry

Modification 02

La présente modification vise à apporter des précisions et à apporter des changements au dossier d'appel d'offres.

A) DATE DE CLÔTURE

La date de clôture de l'appel d'offres nº 5P420-18-0095/A, dont le sujet était Amélioration de la station d'épuration des eaux usées de Lake Louise Parc national Banff, est repoussée du 12 juin 2018 au 14 juin 2018 à 14 h, heure avancée des Rocheuses (HAR).

B) PARTICIPANTS À LA VISITE DU SITE

Nom de l'entreprise	Nom du représentant
Winwood Millwork	Jamie Fissel
PCL Constructors	Ryland Carriere
McCaine Electric	Phil Hayek
Boisco Ent.	Donavin Discher
Gordon Construction	Shane Johnson
Maple Leef Construction,	Ryan Klimchuk
Extreme Elect.	
Fresh Projects	Aman Chana
JS Construction	Erik Cabaltera
Blue Lake Construction	Ronald Alcartado
Tru Allen Construction	Samuel
Bockstael Construction	Traci Cluff
Ultimate Construction	Philip Hoad
Neepawa Plumbing	Perry Snedden

C) COMPTE RENDU DE LA VISITE DES LIEUX DES SOUMISSIONNAIRES

Référence : Section 00 11 16 - Invitation à soumissionner

b) Les renseignements suivants visent à répondre aux questions qui ont été posées à l'occasion de la visite des lieux et à fournir des clarifications ou des renseignements supplémentaires.

Le projet a été décrit brièvement à tous les participants, notamment avec les commentaires suivants :

- la portée des travaux est décrite dans les documents du projet;
- il faut porter une attention particulière aux sections de la Division 01 du devis, plus particulièrement aux éléments suivants :
- -il faut présenter des dessins d'atelier, des échantillons et des échantillons d'ouvrage, selon les indications:
 - -Parcs Canada refusera les ouvrages qui n'auront pas été examinés avec succès;
- -la rétention des matériaux patrimoniaux est une priorité. La réparation et la remise en état sont préférables au remplacement de ces éléments;
- -le déplacement de tout artéfact sur les lieux doit être coordonné avec les représentants de Parcs Canada et il ne doit être effectué que par du personnel de Parcs Canada. L'entrepreneur doit informer le personnel sur place désigné de Parcs Canada et coordonner les travaux avec celui-ci;
- -l'entrepreneur doit coordonner ses travaux avec les exigences de la *Loi de 1994 sur la convention* concernant les oiseaux migrateurs et de la *Loi sur les espèces en périls*, ainsi qu'avec l'agent d'évaluation des impacts de Parcs Canada;

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-18-0095/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Jen Maheu

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier

Conservation des bâtiments historiques - lieu historique national du Canada de

Lower Fort Garry

-bien que les documents présentent la disposition générale des dispositifs et le tracé schématique des services publics, les conditions de mise en œuvre inapparentes, l'impact visuel sur les expositions sur place et la modification indésirable du tissu historique pourrait avoir un impact sur ces dispositions. L'approbation des représentants de Parcs Canada pourrait être exigée avant que l'on puisse procéder à la mise en œuvre définitive;

-la visite a permis de faire le tour à pied de tous les secteurs inclus sur les dessins, y compris tous les bâtiments et les terrains, les aires d'entreposage temporaires, etc.;

-il a été remarqué que, selon les indications des documents d'appel d'offres, tous les dessins et devis doivent être considérés dans leur ensemble et non pas en tant que pages individuelles. Tous les renseignements inclus dans l'ensemble des documents font partie du contrat de construction. Les entrepreneurs généraux ainsi que les sous-traitants en mécanique et en électricité devraient lire et comprendre l'ensemble des documents d'appel d'offres.

D) MODIFICATIONS APPORTÉES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

1. SUBSTANCES DANGEREUSES

Référence : Division 02 – Conditions existantes : (à modifier selon les spécifications relatives à l'élimination des matières dangereuses)

- a) Ajouter l'étude ou le rapport limité ci-joint sur les substances désignées de la firme Tesseract Environmental Consulting Inc., daté du 4 juin 2018.
- b) Ajouter les sections de devis suivantes à la section 00 01 10 Table des matières, à la Division 02 Conditions existantes:
 - .1 02 82 00 Désamiantage Sommaire des travaux;
- .2 02 82 13.19 Désamiantage Méthodes de travail de type 1;
- .3 02 82 33.02 Désamiantage Méthodes de travail de type 2;
- .4 02 82 33.03 Désamiantage Méthodes de travail de type 3:
- .5 02 83 19 Précautions relatives à l'enlèvement de revêtements de peinture à base de plomb et à l'exposition à ces substances.

2. SERVICES D'ARCHÉOLOGIE

Référence : Section 01 11 00 - Sommaire des travaux

- a) Article 1.7, ajouter ce qui suit :
- .5 Archeological services will be engaged by the Consultant. Contractor shall coordinate and schedule services with selected archeologist per Drawings and Specifications.
- .6 Refer to enclosed Drawing "Previous Excavations on Site" as reference of areas previously excavated. Areas previously excavated do not require archeological services for already disturbed soil. Contractor to coordinate with archeologist for undisturbed soil areas.

3. ADDENDA N° 1 DE KGS

Article n° 1

Remplacer le dessin KGS C-002 – Détails municipaux par le dessin KGS C-002 ci-joint. (Addenda de KGS – Génie civil n° 1)

Article n° 2

L'information d'un levé topographique récent du site a été obtenue et est illustrée sur le dessin ci-joint et indiquée ci-après :

Entrepôt

- Élévation du plancher du sous-sol : approx. 229,4
- Trou de visite du RLD à l'extérieur du bâtiment, élévation du radier : 225,7

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-18-0095/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif. 002

Buyer - l'acheteur Jen Maheu

1603

File Name - Nom du dossier

Conservation des bâtiments historiques – lieu historique national du Canada de Lower Fort Garry

Grande maison

- Élévation du plancher du sous-sol : approx. 228,9

- Trou de visite du RLD à l'extérieur du bâtiment, élévation du radier : 226,2
- Bassin collecteur à l'ouest du bâtiment, élévation du radier : 229,2

Maison pour les hommes

- Élévation du plancher du sous-sol : approx. 230,1
- Trou de visite du RLD à l'extérieur du bâtiment, élévation du radier : 225,7
- Bassin collecteur enfoui à l'extérieur du bâtiment, impossible à repérer

Article n° 3

Réviser l'emplacement de la tuyauterie d'évacuation du puisard et des raccords suivants. Remarque : Les raccordements aux trous de visite n'ont PAS à être situés au fond des trous d'homme. Entrepôt

- Tuyau DR11 de 100 mm en HDPE, PE 4710
- Raccorder au trou de visite du RLD à l'intérieur de la clôture qui ceint la Grande maison. Grande maison
- Tuyau DR11 de 100 mm en HDPE, PE 4710
- Raccorder au trou de visite du RLD situé dans le sentier de gravier se trouvant à l'ouest du bâtiment (PAS le bassin collecteur à proximité).

Maison des hommes

- Tuyau DR11 de 100 mm en HDPE, PE 4710
- Raccorder LES DEUX tuyaux d'évacuation du bâtiment au trou de visite du RLD (plutôt qu'au réseau d'eaux résiduaires) à l'angle nord-est du bâtiment.

4. Dessins émis de nouveau :

C-002, Détails des ouvrages de génie civil, daté du 5 juin 2018

Travaux d'excavation antérieurs sur place

5. Ajouter : DSP3_18-0095.zip

E) QUESTION

Q1 À la page EG-600 des plans, dans l'horaire mécanique, il v a la mention « AMU-1 », L'unité d'air d'appoint de la cuisine doit être fournie et installée par l'entrepreneur en mécanique dans le centre d'accueil. Il n'y a aucune mention de cet équipement sur les plans ni dans les spécifications.

R1 Le centre d'accueil a été retiré de la portée du projet. Veuillez ne pas tenir compte de la référence à AMU-1.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.